



E/ECA/COE/36/13  
AU/STC/FMEPI/EXP/13(III)  
Distr. générale  
24 février 2017

Français  
Original : anglais

**Commission économique pour l'Afrique  
Comité d'experts**  
Trente-sixième réunion

**Union africaine  
Comité d'experts**  
Troisième réunion

**Dixième Réunion annuelle conjointe du Comité technique  
spécialisé de l'Union africaine sur les finances, les  
affaires monétaires, la planification économique et  
l'intégration et de la Conférence des ministres africains  
des finances, de la planification et du développement  
économique de la Commission économique pour  
l'Afrique**

**Réunion des Comités d'experts**  
Dakar, 23-25 mars 2017

Point 7 de l'ordre du jour provisoire\*

**Questions statutaires de la Commission économique pour l'Afrique**

## **Forum régional africain pour le développement durable de 2016**

### **Rapport intérimaire : réalisations, principaux produits et perspectives d'avenir**

#### **I. Introduction**

1. La Commission économique pour l'Afrique (CEA), le Gouvernement égyptien, la Commission de l'Union africaine et la Banque africaine de développement, en coopération avec le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), ont convoqué la deuxième session du Forum régional africain pour le développement durable, au Caire, du 17 au 19 mai 2016. Tenu sur le thème « Assurer la mise en œuvre et le suivi inclusifs et intégrés du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 », le Forum a été organisé en prélude à la session de 2016 du Forum politique de haut niveau pour le développement durable, prévu à New York du 11 au 20 juillet 2016.

\* E/ECA/COE/36/1-AU/STC/FMEPI/EXP/1(III)

2. Le Forum a accueilli plus de 200 participants, notamment des représentants de haut niveau des gouvernements, des grands groupes et d'autres parties prenantes, des organismes des Nations Unies et d'autres organisations internationales.

3. Des représentants des États membres de la CEA ci-après ont participé au Forum : Afrique du Sud, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Égypte, Éthiopie, Gabon, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Lesotho, Libéria, Malawi, Maroc, Maurice, Mauritanie, Niger, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan du Sud, Swaziland, Tunisie, Zambie et Zimbabwe.

## II. Contexte, objectifs et déroulement du Forum

4. L'organisation de la session de 2016 du Forum régional africain pour le développement durable s'est inscrite dans le cadre de ce qui suit :

a) Les pays africains sont en train d'opérer la transition vers l'Agenda 2063 et son premier plan décennal de mise en œuvre, adopté par les chefs d'État et de gouvernement africains en janvier 2015 ;

b) En janvier 2016, tous les pays du monde se sont engagés dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030), adopté en septembre 2015 ;

c) En juillet 2015, la troisième Conférence internationale sur le financement du développement a adopté le Programme d'action d'Addis-Abeba, cadre mondial pour le financement du développement durable ;

d) En avril 2016, la neuvième Réunion annuelle conjointe du Comité technique spécialisé sur les finances, les affaires monétaires, la planification économique et l'intégration de l'Union africaine et de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la Commission économique pour l'Afrique s'est tenue sur le thème: « Vers une approche intégrée et cohérente de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation de l'Agenda 2063 et des objectifs de développement durable »;

e) Les pays d'Afrique sont déterminés à mettre en œuvre le Programme 2030 et l'Agenda 2063, guidés par ce qui suit :

i) L'obligation unique et double des pays de la région de mettre en œuvre les deux programmes et, par conséquent, de veiller à leur suivi ;

ii) Les synergies et le lien complexes entre les deux programmes et leur pertinence pour le développement durable dans la région ;

iii) L'importance d'accorder une attention égale aux deux programmes ;

iv) La nécessité d'appuyer et d'opérationnaliser une mise en œuvre, un suivi et un contrôle intégrés et efficaces des deux programmes.

5. Ce contexte a inspiré l'adoption du thème du Forum régional de 2016, à savoir « Assurer la mise en œuvre et le suivi inclusifs et intégrés du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 ». Le thème correspondait également à celui de la session de 2016 du Forum politique de haut niveau, qui était « Garantir qu'il n'y aura pas de laissés-pour-compte du développement durable ».

6. Le Forum régional africain pour le développement durable a été organisé dans le but de délibérer et de s'entendre sur la contribution collective de l'Afrique, sous la forme de messages clefs, au Forum politique de haut niveau pour le développement durable à sa session de 2016.

7. Le Forum, qui s'est déroulé sur trois jours, a débuté par une manifestation préalable le premier jour, suivie de deux jours de séances en plénière. La

manifestation pré-Forum, organisée conjointement par la CEA et le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, visait à renforcer les capacités des grands groupes et d'autres parties prenantes en vue de leur participation efficace au Forum régional et au Forum politique de haut niveau. Les participants ont ainsi adopté une déclaration commune qui a été présentée au Forum et a servi de base aux délibérations. Au cours des deux jours des séances principales, les participants ont élu un Bureau<sup>1</sup> pour orienter les délibérations. On trouvera ci-dessous un bref compte rendu des séances :

a) Séance d'ouverture : Le Forum a été officiellement ouvert par M. Ashraf El Arabi, Ministre égyptien de la planification et de la réforme administrative. Les allocutions ont été prononcées par: Mme Angélique Ngoma, Commissaire adjointe à l'environnement et au développement durable et représentante du Gabon au Bureau du Forum régional africain pour le développement durable, M. Abdalla Hamdok, Secrétaire exécutif adjoint de la CEA chargé de la production de savoir et Économiste en chef, M. Anthony Mothae Maruping, Commissaire aux affaires économiques de l'Union africaine, et M. Amadou Boly, Économiste de recherche principal à la Banque africaine de développement.

b) Table ronde de haut niveau : Les participants à la table ronde ont mis en exergue les possibilités et les défis liés à la mise en œuvre inclusive et intégrée du Programme 2030 et de l'Agenda 2063. Les panélistes comprenaient M. Abdalla Hamdok, M. Anthony Mothae Maruping; M. Macharia Kamau, Représentant permanent du Kenya auprès de l'Organisation des Nations Unies, M. Ashraf El Arabi et M. Pali Lehohla, Chef du Service national de statistique de l'Afrique du Sud. Les discussions de haut niveau ont été animées par Mme Fatima Denton, Directrice de la Division des initiatives spéciales de la CEA.

c) Exposés et discussions plénières sur les quatre sous-thèmes du Forum: Les présentations étaient basées sur les rapports de référence consacrés aux sous-thèmes du Forum, à savoir: la transition des objectifs du Millénaire pour le développement aux objectifs de développement durable; transformation inclusive et développement durable; un cadre de résultats intégré et une mise en œuvre intégrée, y compris s'agissant des moyens de mise en œuvre, pour les deux programmes; et suivi et examen intégrés des deux programmes.

d) Échange d'expériences sur l'intégration des deux programmes : Le débat a été centré sur les progrès et les enseignements tirés de l'intégration des objectifs de développement durable et de l'Agenda 2063 dans les politiques des pays africains en vue d'un examen volontaire lors de la session de 2016 du Forum politique de haut niveau. Les représentants de l'Égypte et du Maroc ont présenté leurs expériences.

e) Présentation de la déclaration des principaux groupes et des autres parties prenantes : Cette déclaration était le produit de la manifestation pré-Forum, qui avait été organisée à l'intention des représentants des grands groupes et des parties prenantes.

f) Discussions en groupes et commentaires : Ces séances ont été le cadre d'autres présentations de la Commission de l'Union africaine, de précisions données par les auteurs des documents de référence, de discussions approfondies et de la conclusion d'un accord sur les principales questions, sur les messages clés concernant les quatre sous-thèmes du Forum et sur la feuille de route pour tirer parti du dividende démographique pour 2017 parrainée et présentée par le FNUAP.

g) Examen et adoption des messages clés du Forum régional africain pour le développement durable 2016 : Au cours de cette séance, les participants au Forum ont adopté des messages clés constituant la contribution de l'Afrique

---

<sup>1</sup> Président : Égypte (Afrique du Nord), premier Vice-Président : Libéria (Afrique de l'Ouest), deuxième Vice-Président : Soudan du Sud (Afrique de l'Est), troisième Vice-Président : Zimbabwe (Afrique australe) et Rapporteur: Burundi (Afrique centrale).

à la session de 2016 du Forum politique de haut niveau pour le développement durable.

h) Clôture de la réunion : MM. Ashraf El Arabi et Abdalla Hamdok ont prononcé de brèves observations de conclusion.

### III. Principales réalisations

8. Le Forum a donné les résultats ci-après :

a) Concertation multipartite qui a permis aux participants de mieux comprendre l'importance d'un accord sur les principales recommandations en vue d'un engagement national, régional et mondial pour assurer une mise en œuvre inclusive et intégrée du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 ;

b) Renforcement des capacités des États membres pour définir les priorités de l'Afrique au cours du Forum politique de haut niveau pour le développement durable. L'un des messages clefs adoptés par le Forum régional était de contribuer au renforcement de la capacité des États membres et au soutien technique, y compris le soutien aux États membres par la CEA lors de la session du Forum politique de haut niveau qui s'est tenu à New York du 11 au 20 juillet 2016. Par conséquent, la Déclaration ministérielle du Forum politique de haut niveau de 2016 a réaffirmé, entre autres, l'importance d'apporter un appui à l'Agenda 2063 et au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, afin de veiller à ce qu'il n'y ait pas de laissés-pour-compte ;

c) Établissement de rapports d'orientation sur les différents sous-thèmes du Forum, disponibles à l'adresse : <http://www.uneca.org/fr/arfsd2016/pages/documents-de-r%C3%A9union> ;

d) Reportages et actualités, messages de sensibilisation et infographies en ligne sur le thème et les produits du Forum ;

e) Renforcement des connaissances et de la participation de la CEA au Forum régional africain pour le développement durable, au Forum politique de haut niveau pour le développement durable et aux suivis du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063. Il fallait pour cela un engagement substantiel de la plupart des divisions et bureaux sous-régionaux de la CEA et du Cabinet du Secrétaire exécutif adjoint de la Commission. Plus précisément, les bureaux sous-régionaux ont joué un rôle important en contactant les États membres pour obtenir la confirmation des participants. La Section des publications a joué un rôle décisif dans le traitement des documents du Forum dans les meilleurs délais ;

f) Renforcement de la collaboration entre la CEA et les partenaires ayant participé à l'organisation du Forum régional africain de 2016, à savoir le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, le PNUD, le PNUE, le FNUAP, la Commission de l'Union africaine et la Banque africaine de développement.

### IV. Principales conclusions et messages clefs du Forum

9. À sa session de 2016, le Forum régional de l'Afrique pour le développement durable a adopté des recommandations importantes sous forme de messages clefs pour assurer une mise en œuvre inclusive et intégrée du Programme 2030 pour le développement durable et de l'Agenda 2063. Bien que les messages clefs adoptés aient été destinés au Forum politique de haut niveau pour le développement durable, ils visent également à contribuer et à encourager les actions pertinentes de mise en œuvre et de suivi aux niveaux régional, sous-régional et national.

10. Les messages clefs détaillés sont disponibles sur le site du Forum régional africain, à l'adresse : <http://www.uneca.org/fr/arfsd2016>.

11. Certains des principaux messages, regroupés sous chacun des sous-thèmes, sont exposés dans les sections suivantes.

## **A. Transition des objectifs du Millénaire pour le développement aux objectifs de développement durable**

12. Il est important que l'Afrique opère une transition sans heurts des objectifs du Millénaire pour le développement aux objectifs de développement durable à tous les niveaux et que les aspects non résolus des objectifs du Millénaire pour le développement soient réglés.

13. Le Forum politique de haut niveau devrait assurer la revitalisation des partenariats mondiaux, régionaux et nationaux, y compris la coopération Sud-Sud et tripartite, et la participation du secteur privé, des organisations de la société civile et d'autres acteurs non étatiques pour accélérer le développement durable en Afrique. Des efforts spécifiques devraient être consacrés à la lutte contre les flux financiers illicites et à la promotion du transfert de technologie et de la révolution des données.

14. Le Forum politique de haut niveau devrait veiller à ce que les partenaires de développement respectent leurs engagements en matière d'aide publique au développement (APD) envers les pays africains, en particulier les pays les moins avancés, et que l'APD soit alignée sur les priorités nationales. Selon le rapport de transition de 2016, l'APD en faveur de l'Afrique accuse une tendance à la baisse, la plupart des pays donateurs ne respectant pas leurs engagements de fournir 0,7% de leur revenu national brut en APD aux pays en développement. Il est particulièrement inquiétant que la part de l'APD totale reçue par les pays les moins avancés d'Afrique diminue.

## **B. Transformation inclusive et développement durable**

15. Des niveaux plus élevés d'investissements sociaux et une plus grande mobilisation des ressources aux niveaux mondial, régional et national sont nécessaires pour améliorer les compétences et renforcer les capacités grâce à l'éducation, à l'apprentissage, à la formation et à des infrastructures et soins de santé adéquats, ainsi qu'à la sécurité nutritionnelle. Cela est particulièrement urgent pour les jeunes et les femmes, qui occupent surtout des emplois peu qualifiés, principalement dans le secteur informel. Tirer parti du dividende démographique demande de privilégier la qualité de l'éducation, des compétences et de la santé, en particulier pour les femmes et les jeunes, afin d'améliorer leur capacité d'obtenir des emplois décents découlant d'une transformation structurelle.

16. Le Forum politique de haut niveau doit mobiliser les ressources et l'assistance nécessaires pour aider les États membres à lutter contre les inégalités et à mettre en œuvre, lorsque c'est nécessaire, des politiques de redistribution qui réduisent les disparités de richesse, de revenu et d'accès aux services publics. Des politiques connexes devraient cibler les domaines suivants : la modernisation de l'agriculture, la sécurité alimentaire, la résilience des communautés, la préparation aux urgences et le développement rural. À cet égard, une priorité politique essentielle est la protection sociale, qui peut être assurée par l'accès universel à des services de base de qualité. La protection sociale peut améliorer la productivité et les revenus des groupes vulnérables, notamment les personnes âgées, les personnes handicapées et les femmes enceintes, afin de réduire les inégalités et d'éradiquer la stigmatisation et, en fin de compte, de contribuer à une croissance économique soutenue.

17. Le Forum politique de haut niveau devrait aider les États membres à mettre en place des politiques publiques adéquates, à promouvoir la bonne

gouvernance et la responsabilisation, et à adopter des mesures législatives et financières pour assurer une croissance et une transformation inclusives. Il n'est pas possible d'atteindre des résultats inclusifs comme sous-produits de la croissance économique. Une action ciblée soutenue par des ressources est nécessaire. Cette action doit être intrinsèque à la planification globale du développement aux niveaux national et régional. Il est essentiel d'affecter les dépenses publiques à des objectifs d'inclusion sociale et économique.

### **C. Cadre de résultats intégré et mise en œuvre intégrée, y compris s'agissant des moyens de mise en œuvre pour le Programme 2030 et l'Agenda 2063**

18. Afin d'assurer des processus inclusifs et participatifs, des organismes et des plateformes multipartites aux niveaux national et infranational sont nécessaires pour permettre aux pays africains d'intégrer efficacement les deux programmes dans les cadres stratégiques nationaux et sous-nationaux. Ces organismes, qui devraient comprendre des représentants masculins et féminins des pouvoirs publics, des organisations du secteur privé, des grands groupes et d'autres parties prenantes, permettront aux pays de consulter efficacement divers groupes d'intérêt et de prendre en compte leurs contributions. En outre, ces organismes renforceront une participation et une coordination multipartites et multisectorielles dans la mise en œuvre des programmes dans le cadre des priorités nationales de développement.

19. L'Afrique doit mobiliser une quantité sans précédent de ressources intérieures pour mettre en œuvre les deux programmes. Il est donc essentiel de renforcer les capacités des pays africains à mobiliser des ressources intérieures, ce qui doit donc être accéléré et soutenu. L'effort de mobilisation devrait porter sur les éléments suivants : les ressources fiscales, le capital naturel du continent, l'épargne institutionnelle africaine, l'accroissement du niveau de l'épargne de détail grâce à l'inclusion financière, la lutte contre les flux financiers illicites, la réduction de l'inefficacité et la fin des fuites et des gaspillages financiers liés à la corruption et à une mauvaise gouvernance.

20. Pour faire en sorte que la science, la technologie et l'innovation jouent un rôle de premier plan dans l'élan pour transformer l'Afrique, stimuler la croissance économique et réaliser un développement durable, les gouvernements des pays africains doivent accroître leurs investissements en faveur du développement de capacités technologiques endogènes, recevoir un appui grâce à des transferts de technologie à des conditions mutuellement convenues et soutenir les initiatives d'industrialisation verte. Pour ce faire, ils doivent augmenter leurs dépenses (y compris dans le secteur privé) en recherche-développement pour qu'elles représentent au moins 1 % du PIB dans le but d'améliorer les performances des systèmes nationaux d'innovation et la compétitivité de la productivité sur le marché mondial. Une grande partie de ces ressources devrait être consacrée à des technologies respectueuses de l'environnement.

### **D. Suivi et examen intégrés de l'Agenda 2063 et du Programme 2030**

21. Le Programme 2030 prévoit un suivi et des examens aux niveaux mondial, régional et national, tandis que pour l'Agenda 2063, ils s'effectuent aux niveaux régional, sous-régional et national. L'objectif final commun des processus de suivi et d'examen est de s'assurer que les pays restent sur la bonne voie et atteignent les objectifs en temps opportun. Les processus de suivi et d'examen des deux programmes comprennent également la responsabilité envers les citoyens. Pour améliorer l'efficacité, il est possible d'explorer les liens entre les processus de suivi et d'examen aux différents niveaux, en se fondant sur le principe de subsidiarité.

22. L'Afrique doit poursuivre une voie unifiée pour assurer le suivi et l'examen de la mise en œuvre des deux programmes afin d'éviter que les États membres et les partenaires ne soient soumis à une double obligation de faire rapport. Un ensemble commun d'indicateurs à l'échelle régionale fondé sur le cadre de résultats intégré est indispensable pour favoriser un suivi et un examen intégrés au niveau régional.

23. Des engagements et un soutien au niveau mondial sont nécessaires pour la mise en œuvre et le suivi intégrés de l'Agenda 2063 et du Programme 2030 en Afrique. Au cours du processus d'examen, le Forum politique de haut niveau devrait reconnaître les synergies et liens entre le Programme 2030 et l'Agenda 2063 et leur importance pour réaliser le développement durable en Afrique. C'est pour cette raison que les deux programmes sont mis en œuvre et que le suivi est mené aux niveaux régional, sous-régional et national au moyen d'approches intégrées. Le Forum politique de haut niveau devrait donc promouvoir des processus et proposer des mesures et des recommandations de politiques, y compris sur la mise en place de moyens de mise en œuvre, qui tiennent compte des deux programmes.

24. Une plateforme unifiée de suivi au niveau régional est essentielle pour réaliser le suivi et l'examen intégrés du Programme 2030 et de l'Agenda 2063. Des suivis et des examens coordonnés au niveau régional serviront de base pour que l'Afrique ait une interaction avec le Forum politique de haut niveau et d'autres processus pertinents de suivi au niveau mondial, avec une voix forte et unifiée et afin d'améliorer la mise en œuvre et le suivi intégrés des deux programmes.

25. Des données de qualité, désagrégées et actualisées sont nécessaires pour assurer un suivi et des examens régionaux et nationaux inclusifs et fondés sur des données et des résultats probants. Il convient d'apporter un appui aux pays qui s'efforcent de renforcer leurs systèmes statistiques nationaux afin de répondre aux besoins en données pour procéder à un suivi et examen intégrés. De tels systèmes, qui reposent sur la technologie et des ressources adéquates, sont essentiels pour assurer la disponibilité des données et pour étayer la mesure des progrès, le suivi et l'évaluation, et l'établissement de rapports.

## **E. Feuille de route pour tirer parti du dividende démographique pour 2017**

26. L'importance stratégique du dividende démographique en Afrique devrait être exploitée dans la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et du Programme 2030. Étant donné la composition démographique de l'Afrique et les projections à cet égard, il est évident que les bons investissements positionneraient stratégiquement le continent en vue de l'exécution de l'Agenda 2063 et de la réalisation des buts et objectifs de développement durable du Programme 2030, élément centraux pour une Afrique prospère reposant sur une croissance soutenue et le développement durable.

27. Il est important de recenser et de suivre les indicateurs liés au dividende démographique, y compris ceux qui sont issus de cadres d'indicateurs existants ou émergents, tels que le cadre de résultats intégré pour le Programme 2030 et l'Agenda 2063, le cadre global d'indicateurs pour les objectifs de développement durable et d'autres cadres thématiques pertinents, comme la Déclaration d'Addis-Abeba sur la population et le développement. C'est essentiel pour mesurer l'impact des politiques et des stratégies visant à tirer parti du dividende démographique et à suivre les progrès à cet égard.

## **F. Pour aller de l'avant : renforcer la forme et les travaux du Forum régional africain pour le développement durable**

28. Le partage des enseignements tirés et des meilleures pratiques entre les États Membres de l'ONU et avec les forums régionaux et sous-régionaux, les grands groupes et d'autres organisations est essentiel pour accélérer la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et du Programme 2030. Le Forum devrait mettre en place des plateformes pour partager les enseignements tirés et les meilleures pratiques. Il est donc important que les pays qui se portent volontaires pour l'examen par les pairs pendant les sessions du Forum politique de haut niveau partagent leurs expériences et leçons tirées avec le Forum régional africain pour le développement durable. De plus, des études de cas devraient être menées pour appuyer l'apprentissage et l'échange. Les pays d'Afrique devraient être encouragés à participer et à contribuer aux différentes plateformes d'apprentissage et de partage.

## **V. Perspectives d'avenir**

29. Afin de garantir que le Forum régional africain pour le développement durable conserve sa pertinence et son efficacité alors qu'il renforce son rôle pour assurer la mise en œuvre et le suivi inclusifs et intégrés du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063, plusieurs recommandations ont été formulées pour aller de l'avant. Celles-ci sont résumées dans les paragraphes suivants.

30. Toutes les commissions régionales de l'ONU ont convoqué un forum pour le développement durable, conformément à la demande de l'Assemblée générale énoncée dans sa résolution 67/29 et réaffirmée dans sa résolution 70/1 contenant le Programme de développement durable à l'horizon 2030. En Afrique, ce forum a été créé en tant que Forum régional africain pour le développement durable, et son mandat a été élargi et renforcé par la Réunion annuelle conjointe du Comité technique spécialisé sur les finances, les affaires monétaires, la planification économique et l'intégration de l'Union africaine et de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la Commission économique pour l'Afrique.

31. En 2016, la Réunion annuelle conjointe a adopté la résolution 939 (XLIX). Dans cette résolution, la CEA a été invitée, en collaboration avec la Commission de l'Union africaine et d'autres partenaires, à convoquer annuellement le Forum régional africain pour le développement durable afin d'assurer le suivi et l'examen du Programme d'action d'Addis-Abeba, de l'Agenda 2063 et du Programme 2030.

32. Le Forum régional africain pour le développement durable est un organe multipartite qui réunit des décideurs et des experts des ministères responsables d'au moins trois des dimensions du développement durable (économique, sociale et environnementale), des organisations régionales (Commission de l'Union africaine et communautés économiques régionales), des représentants des grands groupes, y compris le secteur privé, des organisations de la société civile et des milieux universitaires, des organismes des Nations Unies et d'autres organisations partenaires. Il fournit une plate-forme pour évaluer les progrès réalisés ; partager des expériences ; Identifier les obstacles et fournir des actions politiques concrètes et d'autres mesures et mobiliser les efforts nationaux et le soutien mondial pour faire progresser la mise en œuvre effective du Programme 2030 et de l'Agenda 2063.

33. Par sa nature, le Forum est un organe plus large qui place la CEA dans une position avantageuse pour valider et défendre les options de politiques découlant de presque tous les domaines de travail de la Commission. Il met en valeur le profil de la CEA en tant qu'organisateur pour des questions d'importance stratégique à l'échelle régionale et mondiale.

34. En conséquence, la CEA doit veiller à ce que la convocation du Forum soit une priorité absolue dans son programme de travail, y compris en ce qui concerne l'allocation des ressources financières et humaines nécessaires, et devrait poursuivre activement le projet auprès du Secrétariat de l'ONU à New York, notamment en ce qui concerne les incidences budgétaires liées à la mise en œuvre du Programme 2030.

35. À l'avenir, la CEA devrait renforcer sa collaboration avec la Commission de l'Union africaine et d'autres partenaires sur l'organisation du Forum et harmoniser les activités. Cela impliquerait l'identification de points focaux dans les institutions respectives et la désignation de rôles bien définis dans l'organisation du Forum. En outre, la CEA devrait poursuivre les recommandations de la Conférence des Ministres afin d'éviter la création de multiples forums régionaux d'examen. À cet égard, comme recommandé par la Réunion annuelle conjointe, il convient de prendre toutes les mesures nécessaires pour désigner le Forum régional de l'Afrique pour le développement durable comme plateforme pour l'examen des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et du Programme 2030; Suivi; Aligner les consultations du Forum régional africain sur le cycle annuel de présentation de rapports de l'Agenda 2063 et du Programme 2030; Et d'élargir le mandat du Forum régional de l'Afrique pour y inclure un examen des progrès, des défis et des lacunes dans la réalisation des engagements énoncés dans le Programme d'action d'Addis-Abeba.

36. La CEA devrait être associée à tous les aspects des travaux liés au Forum régional pour l'Afrique, au lieu d'organiser les réunions annuelles du Forum. À cet égard, la CEA doit tenir les partenaires, les États membres et le Forum politique de haut niveau informés des travaux du Forum et promouvoir les activités du Forum régulièrement. En outre, le Bureau du Forum devrait être tenu informé des activités du Forum, voire y participer. Un tel engagement améliorerait la capacité du Bureau d'exercer ses fonctions d'examen et de plaidoyer.

37. Il est important que le Forum et la Conférence des ministres travaillent en coopération plus étroite pour veiller à ce que les travaux relatifs aux priorités de l'Afrique bénéficient de retours de ces deux entités stratégiques. De plus, le Forum devrait offrir une tribune pour débattre de certains problèmes et pour évaluer et contester les résultats relatifs à la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et du Programme 2030.

38. La CEA devrait également participer activement à d'autres travaux liés au suivi du Programme 2030 et au suivi des progrès accomplis dans la réalisation du développement durable qui façonneront les produits issus du Forum politique de haut niveau. La Commission doit donc formuler et structurer des modalités de collaboration avec le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU s'agissant des sujets suivants : le Rapport mondial sur le développement durable, le Rapport sur les objectifs de développement durable et les pays africains volontaires pour faire l'objet d'un examen par les pairs lors des séances du Forum politique de haut niveau. L'harmonisation des contributions à ces deux rapports par le biais de l'examen par les pairs et du Forum régional africain permettrait à l'Afrique d'avoir une position coordonnée et forte au Forum politique de haut niveau.